



Site : www.unite-grez.be

UNITE St GEORGES
GCB-26 BW
Les Scouts-60 SV
ASBL Scouts de Grez

Wallaby
Philippe Verriest
Ruelle des croix 26
1390 Grez-Doiceau
010/45.87.10
wallaby.unitedegrez@hotmail.com

Tarpan
Philippe Van de Vyver
Rue du Pisselet 21
1390 Grez-Doiceau
010/84.30.17
vandevyver.philippe@skynet.be

Thierry Michiels
Rue des Moulins 56
1390 Grez-Doiceau
010/84.16.96
thierry.michiels@tpmic.net

Panda
Muriel Depienne
Ruelle des croix 26
1390 Grez-Doiceau
010/45.87.10
murieldepienne@hotmail.com

Pascale Perin
Rue des Moulins 56
1390 Grez-Doiceau
010/84.16.96
pascaleperin@hotmail.com

Ourson (Père Yves)
Place E. Dubois,2
1390 Grez-Doiceau
010/84.53.16

Grez, le 5 septembre 2011

Chers Parents,

Nous voici déjà au terme d'une première année dans le Staff d'Unité.

Cette année nous a permis de prendre la pleine mesure de la tâche qui nous incombe. Notre objectif premier reste d'encadrer les animateurs au sein de l'unité afin d'offrir le meilleur environnement à vos enfants pour s'épanouir, se développer, vivre en groupe, s'ouvrir au monde, et ce dans le respect de chacun et suivant les valeurs du scoutisme.

Nous avons d'ores et déjà eu l'occasion de mieux connaître et d'apprécier nos jeunes animateurs. Leur motivation, leur dynamisme, leur passion et leur sens du partage nous ont séduits.

Les deux prochaines années notre ambition est d'intégrer dans les activités de notre unité une petite dimension « humaine », sous la forme de participation à l'une ou l'autre action à caractère plus social (rencontre inter-génération en maison de repos, aides à des personnes moins favorisées,...)

Nous espérons encore pouvoir vous rencontrer très nombreux lors des différents **soupers de sections** car c'est une occasion unique qui vous est donnée de pouvoir, par votre présence, soutenir et remercier tous nos animateurs bénévoles pour leur fabuleux travail réalisé tout au long de l'année.

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter à tout moment notre site «www.unite-grez.be» pour connaître les calendriers des sections, les différentes personnes que vous souhaitez contacter et plein d'autres renseignements utiles.

Nous continuons d'être à votre écoute et disponibles pour répondre à vos questions ainsi qu'à vos attentes. N'hésitez pas à nous contacter personnellement ou via le site de l'unité de Grez. Nous espérons faire votre connaissance lors des soupers de sections organisés dans les locaux de l'unité.

Amitiés scoutées,

L'équipe du staff d'Unité

Les cotisations

Cette année, il n'y a pas de changement, les fédérations ont confirmé le maintien des cotisations à un niveau identique. Le régime de réduction est également maintenu, les cotisations sont calculées par « famille », c'est le nombre d'enfants vivant sous le même toit qui est pris en compte.

A toutes fins utiles, nous rappelons également que des demandes de cotisations réduites peuvent être introduites en cas de difficultés financières, ces demandes doivent cependant être faites en début d'année. Si vous estimez être dans ce cas de figure, n'hésitez pas à aborder le Staff d'Unité ou père Yves, votre demande sera traitée en toute discrétion.

Venons-en au vif du sujet, combien allez-vous devoir payer...

Pour rappel, ces montants englobent les cotisations versées aux fédérations + 10 euros versés à la section de votre/vos enfant(s) ainsi qu'une intervention (15 euros) dans les frais de remboursement de l'emprunt souscrit lors de la construction du local.

1 - a) vos enfants sont c/o les baladins/lutins/louvetaux/guides/Clan (et...vivent sous le même toit !...)

Nombre d'enfants animés	Montant cotisation individuel	Montant total
1	62,75	62,75
2	54,75	109,50
3	49,50	148,50
4	49,50	198,00

b) Si parmi vos enfants, certain(e)s sont chefs de section (baladins, lutins, loups et guides) ou membres du Clan : ils ne paient que la cotisation pour la fédération - En conséquence, il vous suffit de déduire 25 euros du montant total ci-dessus par enfant « chef » ou « membre du Clan ».

En outre, si parmi vos enfants, certains sont animateurs brevetés, ils ont droit à une réduction de 5 euros sur leur cotisation

2 - vos enfants sont chez les « Scouts de Grez »

- La cotisation individuelle est de 45 euros par scout.
Cette cotisation comprend l'intervention dans les frais du local.

Il vous reste à faire le total des montants (1) et (2) et d'allez vite au self bank ou sur votre PC pour faire le versement sur le compte de l'Unité : 068-2130532-51

En pratique, dans le but de nous faciliter la tâche, nous vous demandons de formuler la **communication au bas du virement** de la façon suivante :

NOM + PRENOM de CHAQUE enfant(XY)

XY = section de l'enfant

- Baladins (BA)
- Lutins (LU)
- Louveteaux (LO)
- Guides (GU)
- Scouts (SC)
- Clan (CL)

Exemple : MARCHAL Eric (SC)/Marie (GU)/Marc(BA)

Pour rappel, nous vous demandons d'effectuer ce versement pour le **1er octobre au plus tard**, et ce **AFIN QUE NOUS PUISSIONS GARANTIR L'ASSURANCE DE VOS ENFANTS**.

Merci de votre compréhension.

La rentrée...

Cette année, la rentrée de l'Unité et la journée de passage de sections se déroulera le **Dimanche 18 septembre**. Elle débutera traditionnellement par la **messe de relance**: rendez-vous sur la place de Grez à **10 heures** précises en uniforme impeccable (avec un **pique-nique** pour le midi).

Les enfants qui montent de section commenceront la journée dans la section qu'ils vont quitter.

Cette 1^{ère} réunion de passage se terminera à **17h45** sur la place de Grez.

Vous recevrez en temps utile les éphémérides des différentes sections pour la suite des réunions, qui débiteront le ...

Quelques rappels et précisions importantes...

- Toutes nos sections attachent une grande importance au port d'un **uniforme impeccable et complet**.
Veillez donc à ce qu'il en soit ainsi lors de chaque réunion !
Pour les nouveaux qui nous rejoignent pour la première fois, et qui n'auraient donc pas encore d'uniforme, nous demandons d'avoir au minimum le foulard (blanc à bord rouge) dès la 1^{ère} réunion et leur uniforme complet dès leur 3^{ème} réunion.
- Cette année, les réunions « normales » du samedi débuteront à **13h45** pour toutes les sections (sauf les scouts qui commencent à 13h00) et se termineront à **17h45** (sauf indications contraires dans les éphémérides de chaque section en fonction de l'organisation de réunions « spéciales » lors desquelles les heures et lieux de rendez-vous peuvent éventuellement varier).
Afin de conserver une qualité d'animation et de pouvoir respecter le timing et l'emploi du temps de nos réunions, nous insistons afin que chacun(e) soit le(la) plus ponctuel(le) possible.
- Enfin, nous désirons à nouveau insister sur le **problème des absences injustifiées** (en rappelant qu'un match de foot ou toute autre activité extra scolaire ne constitue jamais une absence justifiée).
Notre Unité est toujours confrontée à un nombre très importants d'inscriptions. Nous devons par conséquent établir des listes d'attente (et parfois sans pouvoir contenter tout le monde). Aussi, nous insistons pour que les parents qui ne souhaitent plus que leurs enfants participent aux activités nous en fassent part dès que possible.

Pour rappel, le principe suivant est toujours d'application au sein de notre Unité : **après 2 absences injustifiées, l'enfant n'est malheureusement plus admis dans sa section. De même, une absence signalée moins de 3 jours avant la réunion est également considérée comme injustifiée** (sauf, bien entendu, les cas de maladie ou de force majeure).